



## Procès-verbal du Comité Exécutif

---

Réunion du : **Jeudi 12 Février 2015**

à : **9h00 – FFF**

---

Présidence : **M. Noël LE GRAËT**

---

Présents : **Mme Brigitte HENRIQUES**

**MM. Bernard DESUMER, Denis TROSSAT, Eric BORGHINI, Albert GEMMICH, Joël MULLER, Frédéric THIRIEZ, Alexandre LACOMBE, Michel MALLET et Eric BORGHINI**

---

Absent : **M. Lionel BOLAND**

---

Assistent : **Mme Florence HARDOUIN**

**MM. Victoriano MELERO, Jean LAPEYRE**

---

### **I. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX**

Le Comité Exécutif approuve (i) le procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 9 janvier 2015 et (ii) le procès-verbal du Bureau Exécutif de la LFA des 17 et 18 janvier 2015.

### **II. INFORMATIONS DU PRESIDENT**

#### **1) Résultats des Sélections Nationales - Calendrier international**

Noël Le Graët présente les résultats des sélections nationales (Annexe 1) et des Espoirs (Annexe 2). Brigitte Henriques indique que le match de l'Equipe de France Féminine contre les Etats-Unis à Lorient s'est joué à guichets fermés avec une très forte mobilisation de la Ligue de Bretagne.

#### **2) Opération « Live Your Goals »**

Brigitte Henriques présente l'opération Live Your Goals au CNF qui a connu un très vif succès notamment auprès des représentants de la FIFA.

### **III. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

#### **1) Horizon Bleu 2016**

Florence Hardouin présente l'état d'avancement de l'appel à projets et le retour de certaines collectivités locales sur les contraintes pour y être éligibles.

Le Comité Exécutif décide de mettre en place un groupe de travail pour voir dans quelle mesure (i) simplifier les procédures, (ii) revoir les critères, (iii) la typologie des projets et (iii) les plafonds de la contribution FFF.

## **2) Arbitrage et IFAB**

Dans le cadre de la prochaine réunion de l'IFAB, il est décidé de l'informer de l'intérêt du football français pour expérimenter les décisions qui pourraient être prises au regard notamment des expulsions temporaires.

## **IV. AFFAIRES JURIDIQUES**

### **1) FC SOCHAUX contre FFF**

Jean Lapeyre informe le Comité Exécutif de la décision du tribunal administratif de Besançon. La Fédération Française de Football fait appel de cette décision.

## **V. AFFAIRES SPORTIVES**

### **1) Equipe de France**

Noël Le Graët indique avoir finalisé les discussions avec Monsieur Didier Deschamps, comme l'en avait mandaté le Comité Exécutif, pour une prolongation de son contrat jusqu'à la Coupe du Monde 2018. Le Comité Exécutif, après avoir entendu Monsieur Didier Deschamps, accepte la prolongation du contrat de Monsieur Didier Deschamps jusqu'à la Coupe du Monde 2018.

## **VI. DIVERS**

### **1) Football professionnel**

Noël Le Graët indique qu'il serait opportun que le football professionnel engage, en lien avec la FFF, sa réforme de la gouvernance notamment en rationalisant les organes de décision et en identifiant les synergies possibles FFF/LFP entre certains services et certaines commissions.

### **2) CNOSF**

Bernard Desumer fait un point sur le dossier Ambition 2024 porté par le CNOSF et le CFSI et sur la marque « Allez les Bleus », désormais propriété du CNOSF.

### **3) FF Sport Adapté et FF Handisport**

Brigitte Henriques fait état des demandes de la Fédération Française du Sport Adapté et de la Fédération Française Handisport de prise en charge d'un rassemblement de préparation au CNF dans le cadre de la préparation à des compétitions internationales, ce que le Comité Exécutif accepte.

---

*Le prochain Comité Exécutif se tiendra le Mercredi 11 mars 2015  
A 9h00 à la FFF*

---